



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Suivi de la biodiversité du Refuge LPO Centre Hospitalier le Vinatier - Bron



Année 2019



REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Camille Miro, chargée d'études
Relecture et validation	Cyrille Frey, chargé d'études

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes Délégation du Rhône

100, rue des Fougères 69009 Lyon
04 28 29 61 53 • rhone@lpo.fr • lpo-rhone.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : Centre Hospitalier du Vinatier

Autres photos : Camille Miro, salariée LPO

p.17, Lézard des murailles, Alexandre Roux, salarié LPO

SOMMAIRE

1. Contexte	4
2. Résultats des inventaires avifaune	5
2.1. Résultats généraux	5
2.2. Les oiseaux nicheurs	8
2.2.1. Les espèces généralistes	8
2.2.2. Les espèces forestières	9
2.2.3. Les espèces liées au bâti	11
2.2.4. Les espèces des milieux agricoles	13
3. Résultats des inventaires autres espèces	14
3.1. Les mammifères	14
3.2. Les reptiles	16
4. Bilan des actions réalisées	17
5. Préconisations	18
CONCLUSION	20

1. CONTEXTE

Depuis les premiers inventaires lancés en 2014, la diversité faunistique du site avait été considérée comme moyenne malgré la présence d'une grande variété d'habitats.

Le potentiel d'accueil pour la biodiversité était très important mais certaines pratiques étaient particulièrement défavorables. L'utilisation de pesticides, la fauche non raisonnée des prairies et l'entretien à outrance des espaces verts constituaient un véritable frein à la présence d'espèces animales et végétales. Nombre d'entre elles ne trouvaient pas la ressource alimentaire ou le site de nidification nécessaire à leur implantation.

La plupart des préconisations sont aujourd'hui appliquées au sein de ce Refuge LPO. Les pesticides ont quasiment disparu du site (utilisés uniquement autour d'un bâtiment à haute sécurité, le bâtiment 459), la fauche tardive est désormais devenue un réflexe et les boisements sont globalement laissés en libre évolution. A ces mesures s'ajoutent la pose de nichoirs et de gîtes à chauve-souris.

Le potentiel d'accueil de la biodiversité du Refuge LPO du Vinatier a ainsi augmenté.

Afin de procéder à une évaluation de la biodiversité du site, des inventaires faunistiques ont été réalisés durant la période de reproduction (de Mars à Juillet).

Le protocole retenu pour l'avifaune a consisté en trois passages matinaux sur le terrain, destinés à recueillir un maximum d'informations sur l'avifaune et la biodiversité, les principaux habitats et les méthodes de gestion actuelles. Pour cela, un passage sur l'ensemble du site avec des points d'écoute sur différents types d'habitats ont permis de recenser les mâles chanteurs et les autres indices éventuels afin d'estimer le nombre d'espèces et de couples nicheurs.

Un passage nocturne complète les passages matinaux, pour comptabiliser les espèces nocturnes (rapaces, mammifères...).

Tous les contacts avec la faune vertébrée sauvage ont été notés et localisés après définition de huit points d'écoute et d'observation répartis de façon à couvrir l'ensemble de la zone d'étude.

Les dates des inventaires faunistiques ont été fixées en fonction des périodes favorables (reproduction des espèces : printemps-été), voilà le détail pour l'année 2019 :

	1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage	3 ^{ème} passage	Passage nocturne
Dates	18 mars 2019	12 avril 2019	7 juin 2019	25 juin 2019

2. RESULTATS DES INVENTAIRES AVIFAUNE

2.1. Résultats généraux

En 2019, au cours des différents suivis, 39 espèces d'oiseaux ont été observées ; parmi elles 31 espèces ont niché (ou tenté de nicher) sur l'ensemble du refuge LPO.

Au total, en prenant en compte les données des années précédentes, ce sont 59 espèces d'oiseaux qui ont été observées au moins une fois au Vinatier.

Le tableau suivant précise :

- Les espèces observées par année, la colonne ANP regroupe les résultats des années précédentes (avant 2016)
- Le statut de protection en France
- Le statut de vulnérabilité en France et en Rhône-Alpes, il est tiré des listes rouges nationale (UICN 2016) et régionale (DE THIERSANT & DELIRY 2008), et se lit comme suit :
 LC : Préoccupation mineure (Least Concern)
 NT : Quasi-Menacé (Near Threatened)
 VU : Vulnérable
 EN : En danger
- L'indicateur correspond au milieu de vie principal de l'espèce
- Le statut biologique, il se lit comme suit :
 N : Nicheur
 NP : Nicheur probable
 Np : Nicheur possible
 H : Hivernant
 M : Migrateur
 S : en Survol du site
- Les **espèces patrimoniales sont surlignées en jaune**, elles présentent un statut de conservation très défavorable : statut VU, vulnérable et EN, en danger ou sont inscrites sur l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge régionale	Indicateur	ANP	2016	2017	2018	2019
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			LC	VU	Agricole					
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Oui	Annexe I	LC	LC	Forestier					
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	Annexe I	LC	LC	Agricole					
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui		LC	NT	Agricole					H
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		VU	LC	Généraliste					H
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>			LC	NT	Bâti					NP
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui		LC	LC	Forestier					
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC	LC	Généraliste					N
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui		LC	LC	Forestier					NP

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge régionale	Indicateur	ANP	2016	2017	2018	2019
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC	LC	Généraliste					N
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		NT	LC	Bâti					N
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Oui		LC	LC	Agricole					
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	Bâti					S
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					N
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			LC	LC	Forestier					NP
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	Oui		LC	LC	Zone humide					
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oui		LC	LC	Zone humide					
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC	LC	Forestier					N
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC	LC	Forestier					
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			LC	LC	Forestier					H
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui		LC	LC	Forestier					
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC	LC	Zone humide					
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		LC	EN	Bâti					
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	EN	Agricole					NP
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					M
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui		LC	LC	Bâti					S
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui		NT	LC	Bâti					N
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC	LC	Généraliste					N
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC	LC	Forestier					Np
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					N
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui		LC	LC	Forestier					N
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui		NT	LC	Forestier					
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC	LC	Forestier					
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Oui	Annexe I	VU	LC	Forestier					
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui		LC	NT	Bâti					N
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Oui		LC	LC	Zone humide					

Nom français	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge régionale	Indicateur	ANP	2016	2017	2018	2019
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC	LC	Forestier					NP
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC	LC	Forestier					N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	NT	Généraliste					N
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>					Bâti					N
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Oui		LC	VU	Bâti					N
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC	LC	Généraliste					N
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC	LC	Généraliste					H
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui				Forestier					
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui		NT	LC	Forestier					
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC	LC	Forestier					M
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC	LC	Forestier					N
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui		LC	LC	Forestier					
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC	LC	Forestier					Np
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui		LC	LC	Bâti					N
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC	LC	Bâti					N
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		VU	LC	Bâti					N
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui		LC	LC	Forestier					NP
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui		NT	DD	Forestier					
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC	LC	Bâti					N
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC	LC	Forestier					Np
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		VU	LC	Bâti					Np
Total							58	43	32	36	39

Le nombre d'espèces observées reste assez stable, bien que l'on puisse noter une légère augmentation depuis 2017. Les quelques espèces nouvellement notées en 2019 correspondent à des espèces vues en survol ou en halte migratoire (Faucon pèlerin, Hypolaïs polyglotte, Martinet à ventre blanc).

2.2. Les oiseaux nicheurs

Une attention particulière a été portée sur les oiseaux nicheurs, afin de déterminer le statut de reproduction pour chaque espèce, et le nombre de couples présents. Pour faciliter la compréhension, les espèces nicheuses sont analysées par le milieu de vie principal de l'espèce, à l'aide de la colonne « indicateur » du tableau précédent.

2.2.1. Les espèces généralistes

Les espèces dites généralistes s'accommodent d'un milieu plus ou moins entretenu et ornemental, ce sont les espèces que l'on retrouve généralement dans les parcs et jardins. Contrairement à certaines espèces très spécialisées, les « généralistes » ont de grandes capacités d'adaptation aux milieux anthropisés.

Nom français	Nom scientifique	Statut 2019	Estimation 2019
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	N	1-4
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	N	6-10
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	N	6
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	N	1-5
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	N	3-4
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	N	4-10
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N	5-7
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	N	5-10

Les platanes, très présents car utilisés comme arbres d'alignement, fournissent de nombreuses cavités qui sont utilisées par l'**Étourneau sansonnet**, la **Mésange bleue** et la **Mésange charbonnière**. Ces espèces sont présentes avec des effectifs importants, notamment les mésanges, qui profitent aussi de la présence des nichoirs. Ces deux espèces de mésanges consomment la chenille processionnaire, et sont donc un moyen de lutte biologique.

La **Fauvette à tête noire**, le **Merle noir** utilisent plutôt les zones d'arbustes pour nicher, se nourrir et s'abriter. Les effectifs ne sont pas très importants par rapport à la surface totale du Vinatier, ce qui démontre un manque de ces arbustes et buissons. Pour le moment, ces espèces sont présentes le long des haies des jardins, entre les différents bâtiments, ou sur les zones les plus reculées.



Merle noir

2.2.2. Les espèces forestières

Ces espèces sont liées à la présence de forêts, ou des parcs et jardins de grande taille, avec une densité importante d'arbres (d'âges divers) et d'arbustes. La présence de grands arbres et de zones de boisement au Vinatier permet de les accueillir.

Nom français	Nom scientifique	Statut 2019	Estimation 2019
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	NP	1
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	NP	1-2
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	N	1-3
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	N	1-3
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Np	0-1
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NP	1
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	NP	1-2
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	NP	1-3
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Np	0-1
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	NP	2
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Np	0-1

L'Épervier d'Europe est un rapace discret, il a été repéré comme nicheur possible cette année dans le fond du parc, près du périphérique. Ce secteur, peu fréquenté, lui permet de trouver une zone de quiétude où il peut se reproduire en toute tranquillité.



Epervier d'Europe – 2019 – Vinatier

Le **Troglodyte mignon** et le **Rougegorge familier** sont observés mais avec des effectifs peu élevés, comme noté précédemment pour la Fauvette à tête noire, ces passereaux recherchent des zones arbustives, peu présentes sur l'ensemble du Vinatier.

Notons aussi la présence du **Roitelet à triple bandeau** et de la **Mésange huppée**, espèces qui recherchent de préférence les résineux pour la nidification. Le Roitelet triple bandeau peut aussi utiliser les feuillus pour la recherche de nourriture et la nidification, tandis que la Mésange huppée est plutôt inféodée aux résineux.



Pic vert – 2019 – Vinatier

2.2.3. Les espèces liées au bâti

Ces espèces recherchent pour certaines des supports pour la reproduction dans les bâtiments : les trous, greniers et combles accessibles, les sous pentes de toit sont des lieux utilisés pour la construction des nids. Les arbres d'alignement sont aussi compris dans le milieu bâti, les oiseaux utiliseront les cavités présentes dans les troncs, ou nichent dans les ramures des plus hautes branches.

Nom français	Nom scientifique	Statut 2019	Estimation 2019
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	NP	1
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	N	1
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	N	2-3
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N	6-10
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	N	1
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	N	6-13
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	N	1
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	N	6
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	N	2
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	N	1
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Np	0-1

Les **Martinets noirs** se reproduisent sous les toits de certains bâtiments. Bien que le nombre de couples nicheurs repérés en 2019 soit inférieur à celui des années précédentes, il est difficile de comptabiliser précisément le nombre de couple : le chiffre 2019 doit être sous estimé par rapport à la population réelle nichant au Vinatier.



Martinet noir – 2019 – Vinatier

Le **Faucon crécerelle** est encore présent dans le nichoir, où il se reproduit. Les changements d'emplacements du nichoir au cours de la saison de reproduction passée (2018) n'ont pas porté préjudice au couple, qui a élevé des jeunes cette année encore.

Le **Pigeon colombin** est bien présent, il niche dans les gros platanes présentant des cavités, ou dans les nichoirs installés pour lui. Pour cette espèce classée Vulnérable en région Rhône-Alpes, le secteur du Vinatier convient tout à fait, puisqu'on note entre 6 et 13 couples. Les alignements de platanes lui sont très favorables. En cas de renouvellement de ces arbres, il conviendra d'installer de nouveaux nichoirs pour maintenir cette population.



Pigeon colombin – 2019 – Vinatier

Comme le Pigeon colombin, le **Choucas des tours** utilise les grandes cavités des platanes. Un couple est noté, mais les observations n'ont pas pu confirmer une reproduction certaine.

Le **Moineau domestique** est noté principalement près de la Ferme, où il a utilisé avec succès les nichoirs prévus pour son espèce et ceux prévus pour le Martinet noir. Avec des effectifs qui diminuent dans les grandes villes, sa présence, en tant que nicheur au Vinatier, est une bonne nouvelle.

Plus difficiles à observer cette année, le **Rougequeue à front blanc**, le **Verdier d'Europe** et le **Serin cini**, sont notés, mais avec des effectifs réduits.



Moineau domestique dans un nichoir pour le martinet noir – 2019 – Vinatier

2.2.4. *Les espèces des milieux agricoles*

Ces oiseaux utilisent les milieux de cultures, comme les vergers, les friches, les prairies, mais aussi les zones de cultures de céréales. Sur le Vinatier, ces milieux sont peu représentés, et ne concernent qu'une petite surface de l'ensemble du Refuge LPO.

Nom français	Nom scientifique	Statut 2019	Estimation 2019
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	NP	1

Seule la **Huppe fasciée** a été observée, avec un couple nicheur probable : les observations régulières permettent de penser qu'un couple est présent, mais sans avoir de certitude sur le lieu précis de reproduction. Elle niche dans les cavités de taille moyenne, et se nourrit dans les espaces ouverts, où elle chasse des insectes. Le secteur du verger peut lui être particulièrement favorable, comme celui des vignes.

3. RESULTATS DES INVENTAIRES AUTRES ESPECES

Toutes les espèces rencontrées lors des suivis ont été notées. Elles figurent dans ce tableau récapitulatif (hors oiseaux). Une prospection spécifique nocturne a été réalisée fin juin, afin de détecter les mammifères et oiseaux nocturnes. Ce suivi a permis de contacter plusieurs Hérissons d'Europe, mais aussi un Lérot.

Espèces	Nom scientifique	Espèce protégée	Liste rouge France	Liste rouge régionale	ANP	2016	2017	2018	2019
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	oui	LC	LC					
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	oui	LC	NT					
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	non	NT	VU					
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	non	LC	LC					
Fouine	<i>Martes foina</i>	non	LC	LC					?
Musaraigne sp.	<i>Soricidae sp</i>	non	LC	LC					
Lézard des murailles	<i>Pardarcis muralis</i>	oui	LC	LC					

3.1. Les mammifères

Le **Hérisson d'Europe** est un mammifère nocturne et particulièrement discret. Lors du suivi nocturne, trois hérissons ont pu être observés, deux jeunes ensemble, provenant sûrement de la même portée, et un adulte dans un autre secteur. Ces observations ont été réalisées dans le boisement le long du périphérique. Le personnel du Vinatier l'observe régulièrement la nuit, notamment près des jardins du personnel à l'entrée, mais aussi partout sur le site.

Lors du premier suivi en mars, un hérisson écrasé est noté près de l'entrée ; un meilleur respect des limitations de vitesse pourrait à l'avenir éviter ce type de dommage, ainsi qu'une signalisation spécifique.

Le **Lérot** est un petit mammifère très discret, qui utilise aussi bien les jardins et le bâti (grenier, combles) que les haies et les buissons. Il a été entendu lors du suivi nocturne. Le personnel du Vinatier l'observe plus rarement de nuit, près des maisons. Il souffre cependant d'une grande prédation par les chats qui le capturent la nuit.

Les Lapins de garenne n'ont pas été notés cette année, il est possible qu'en raison des cycles de myxomatose (maladie qui touche les lapins), les effectifs varient beaucoup d'une année à l'autre ; cependant, l'absence d'observation ne signifie pas forcément que tous les individus ont disparu.



Ecureuil roux – 2019 – Vinatier

L'**Ecureuil roux** est noté à plusieurs reprises par des bénévoles et lors des suivis. Il est présent sur l'ensemble du parc, mais plutôt en périphérie, où il trouve un peu plus de calme et des grands arbres.

La présence de la **Fouine** est suspectée dans le secteur du terrain de foot, un Pigeon ramier prédaté pourrait présenter les caractéristiques de chasse de la fouine, mais nous ne pouvons pas attester de sa présence par ce seul indice. Une attention particulière sera portée dans ce secteur lors des prochains suivis pour rechercher d'autres traces de présence : reste de nourriture, déjections.

3.2. Les reptiles

Le **Lézard des murailles** est le seul reptile noté sur l'ensemble du parc du Vinatier. Il est observé près des jardins ou des habitations, quand des pierres ou enrochements sont présents. Il souffre lui aussi de la prédation des chats, qui le capturent par jeu.



Lézard des murailles

4. BILAN DES ACTIONS REALISEES

Depuis le début du partenariat, un certain nombre d'actions ont pu être mises en place au sein du refuge du Vinatier.

La **fauche tardive** a été réalisée sur une grande partie des pelouses, avec un seul passage au cours de l'automne / hiver pour conserver des prairies et limiter l'implantation des arbres et arbustes. Les zones concernées sont situées en périphérie des secteurs passants, tout en maintenant une bande fauchée de 2m environ le long des trottoirs ou des routes.



Secteur en fauche tardive – 2019 – Vinatier

Des **nichoirs** pour les oiseaux ont été installés un peu partout sur le site, et pour plusieurs espèces. La plupart des nichoirs sont utilisés par les oiseaux (Moineaux domestiques, Mésange bleue, Mésange charbonnière...). Certains nichoirs ont été installés dans les résineux (pins notamment) pour limiter l'impact des chenilles processionnaires. Notons **la reproduction réussie des Moineaux domestiques** dans les nichoirs, une première sur tous les nichoirs pour moineaux installés dans les autres Refuges LPO du département !

Le **nichoir pour le Faucon crécerelle fonctionne** lui aussi, avec une reproduction confirmée chaque année depuis 2018.

Des gîtes à chauve-souris sont installés, et certains semblent occupés même ponctuellement, ce qui est une très bonne nouvelle aussi (peu de gîtes sont occupés dans les autres Refuges LPO du département).

Dans le fond du parc, le long du périphérique, les **zones en sous-bois ne sont plus tondues**, ce qui permet le retour des arbustes et favorise ainsi la présence des oiseaux des buissons. On note aussi une augmentation de la **présence de bois mort**, très favorable pour la biodiversité.

Enfin, les **actions de sensibilisation** auprès de différents publics du Vinatier au cours de ces dernières années permettent, petit à petit, de faire connaître la démarche entreprise pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion quotidienne des espaces extérieurs.

En 2019, une alerte a été faite de la LPO concernant des filets de protection des arbres fruitiers dans le verger mal posés et devenus mortels pour les oiseaux. Cette alerte a bien été prise en compte et les filets ont été enlevés rapidement.

5. PRECONISATIONS

Les préconisations sont synthétisées dans le tableau page suivante. Les détails techniques de chaque aménagement proposé ne sont pas forcément mentionnés ; pour avoir plus de détails, contactez le salarié de la LPO référent du Refuge LPO.

Certains aménagements sont décrits de manière plus précise dans les précédents rapports, et n'ont pas été repris ici.

	Action	Lieu	Période
Faune sauvage	Installation d'hôtels à insectes pour favoriser la reproduction des abeilles	Près des zones de fauche tardive, des massifs floraux	Installation possible toute l'année
	Nichoirs installés : prévoir un entretien pour enlever les anciens nids	tout le site	septembre à janvier
	Installation de nouveaux nichoirs pour : la Chouette hulotte (1), la Huppe fasciée (1), Hirondelle de fenêtre (5 à 10 nids, avec système de repasse actif en journée de avril à juin)	Fond du parc, le long du périphérique A proximité du verger Secteur de la ferme	Installation possible toute l'année
	Installer des gîtes à petite faune (hérisson) avec les résidus de coupe et d'entretien : bois mort, branches coupées	Dans les espaces clos non accessibles aux patients (contrainte de sécurité du Vinatier)	Création possible toute l'année
	Créer des zones d'enrochement, des murets de pierre sèche pour favoriser les lézards	Tout le site	Création possible toute l'année
	Permettre le passage de la petite faune type hérisson, en créant des petites ouvertures	Entre tous les espaces clos à l'intérieur même du Vinatier, le long des clôtures extérieures	
	Proscrire tous les produits phytosanitaires, insecticides, raticides pour éviter les dommages et empoisonnements de la biodiversité	Tout le site	
	Lutte contre la processionnaire du pin : prévoir des moyens de lutte biologiques : pièges à chenilles, pièges à phéromones...	Dans les massifs de pins infectés	Installer les pièges en fonction de la reproduction de la processionnaire
Haies, arbustes et arbres	Pour la coupe et l'élagage des arbres, respecter la reproduction de la faune sauvage.	tout le site, sauf arbres présentant des cavités ou nids d'écureuil.	N'intervenir sur la végétation que de septembre à janvier
	Augmenter la présence d'arbustes locaux pour augmenter la ressource en nourriture, par la plantation ou en laissant les végétaux pousser en sous-bois	Tout le site	
	Conserver le bois mort (même couché au sol pour les troncs de gros diamètre) et les arbres à cavités	Tout le site	
Zones de pelouses et prairies	Augmenter les zones de fauches tardives pour augmenter la ressource en nourriture	Tout le site	Tontes de septembre à février, de préférence en fin d'hiver
	Semer des essences locales mellifères, productrices de graines pour augmenter la diversité des essences.	Secteurs de fauche tardive	Semis à adapter en fonction des essences
Communication	Sensibilisation des propriétaires de chats de l'impact sur la faune sauvage	Personnel habitant sur place	
	Sensibilisation au personnel habitant sur place pour proscrire l'utilisation de tous les produits phytosanitaires, insecticides et raticides	Personnel habitant sur place	
	Communication générale sur l'action		

CONCLUSION

La démarche de Refuge LPO engagée par le Centre Hospitalier du Vinatier démontre l'engagement pour la préservation de la biodiversité au cœur de la gestion de ses espaces.

La présence d'une grande diversité d'espèces dans le parc, situé en contexte urbain, est actuellement prise en compte dans la gestion des espaces extérieurs.

Suite aux suivis réalisés, différentes mesures de gestion ont été préconisées pour favoriser l'ensemble de la biodiversité. Certaines actions ont pu être mises en place comme par exemple la fauche tardive ou la pose de nichoirs pour les oiseaux. D'autres actions sont préconisées et pourront ainsi être développées au cours des années suivantes.

Les actions engagées permettent aux espèces de trouver des zones de nourriture, des zones de repos, et pour une grande partie, de se reproduire.

Cette démarche de prise en compte de la biodiversité est donc à poursuivre et à étendre au maximum, afin de préserver au mieux la biodiversité dans ce secteur urbain.